

Réf: Dossier N° : 52609

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « BUREAU D'INGENIERIE DE CONSULTATION ET DE CONSTRUCTION » en abrégé « BICC »

Siège social : ABIDJAN - COCODY Angré 8 Tranche, QT.CNPS, Lot 441
Ilot 20, 10 BP 1681 ABJ 10

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 24 Juil 2018 reçus par Me JOACHIM GNABELY ASSIE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 30 Juil. 2018, il a été constitué une SAS aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BUREAU D'INGENIERIE DE CONSULTATION ET DE CONSTRUCTION » en abrégé « BICC ».

Objet: Etude technique en génie civil, Mécanique, Electricité, Analyse structurale, Dessin et architecture, Topographie, Suivi et réalisation de projets, BTP, Transfert de technologie en BTP, Promotion immobilière, Divers,

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Actions de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY Angré 8 Tranche, QT.CNPS, Lot 441
Ilot 20, 10 BP 1681 ABJ 10
: Monsieur GBE SECIGNON PACOME.

Président : Monsieur FIADEWA KODJO MAWULI.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-19861 du 30/07/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépot au greffe: n°18649 du 30/07/2018

